**INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE**

**IC – Recrutement d’un consultant international en charge l’évaluation finale du projet « Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de lutte contre la Corruption »**

**Lieu de la mission:** A Bujumbura + missions sur terrain (voir TDR)

**Durée de la mission:** Consultant International – 25 jours prestés pour remise du livrable final requis.

**Description** : Evaluation du projet **« Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de lutte contre la Corruption »**

**Nom du projet:** **«Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption »**

**Numéro du Projet : 00070894**

1. **Contexte et Justification de la mission**

Le Gouvernement du Burundi s’est engagé dans un processus participatif d’élaboration de documents de planification pour le développement. Une vision nationale ‘Burundi 2025’ a été adoptée vers la fin 2010, et le Gouvernement a élaboré le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II) en 2012. De même, le Gouvernement a élaboré plusieurs stratégies de développement sectorielles sur la bonne gouvernance et l’état de droit (Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption; Politique sectorielle du Ministère de la Justice ; Plan de Réforme de l’Administration Publique, Plan Stratégique de la Police Nationale du Burundi).

La promotion de la bonne gouvernance figure au centre de tous les textes fondamentaux de la République du Burundi, notamment l’Accord d’Arusha pour la paix et la réconciliation signée en août 2000 et la constitution du pays du 18 mars 2005. En outre, la bonne gouvernance et le renforcement des capacités des Institutions constituent le premier pilier de la vision 2025, tandis que le Programme du Gouvernement 2011-2015 prône la tolérance zéro à tous les actes de corruption et de malversation économique.

C’est dans le but de donner une orientation globale et coordonnée, et de matérialiser son engagement en matière de bonne gouvernance que le Gouvernement du Burundi a adopté en octobre 2011, la stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption (SNBG), assortie de son plan d’action. La stratégie a par la suite fait partie intégrante du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, faisant de la bonne gouvernance le cheval de bataille du développement durable.

L’élaboration de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption et de son plan d’action a privilégié une démarche participative, meilleur gage de l’implication et de l’appropriation par tous les acteurs, aussi bien étatiques, que du secteur privé, de la société civile, des médias et des confessions religieuses, ou de tout groupe légalement organisé. Par ailleurs, bien que le Gouvernement soit ultimement responsable et comptable de l’atteinte des résulta~~n~~ts, la mise en œuvre de la SNBG prévoit aussi l’implication de l’ensemble des acteurs nationaux, notamment de la société civile du Secteur privé, des medias et des partenaires techniques.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) s’est engagé, aux côtés d’autres partenaires techniques, à accompagner la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption. Au mois de janvier 2013, le PNUD a signé avec le Ministère à la Présidence Chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation le Document de Projet d’Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption le 18/2/2013. Ce dernier a signé en tant que Représentant du Gouvernement de la République du Burundi et partenaire de mise en œuvre de ce projet.

La période de mise en œuvre du Projet va de 2013 à 2016 avec comme système de gestion du projet la modalité NIM. Un délai d’extension d’une année a été accordé à l’équipe du projet pour lui permettre de régulariser toutes les arriérées de paiement, procéder à l’exécution de quelques activités jugées prioritaires par rapport au budget disponible et procéder à l’évaluation externe finale du projet.

Ce projet vise le renforcement institutionnel des structures de contrôle et de lutte contre la corruption au Burundi. Les quatre principaux résultats attendus du projet sont:

1. ***Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des Institutions Supérieures de Contrôle et de Lutte Anti-Corruption***

Cet objectif vise à renforcer les moyens (humains et matériels) des institutions de contrôle des finances publiques et de lutte anti-corruption en les transformant en acteurs actifs fournissant des preuves de leur efficacité et de leur utilité dans la gestion des ressources publiques, la transparence financière et la bonne gouvernance.

1. ***Modernisation et mise en conformité des outils de gestion et d’intervention des ISCLAC avec les standards internationaux.***

Il d’ une part s’agit de moderniser les procédures administratives et financières et leurs outils de gestion et d’intervention conformément aux normes internationales en matière de contrôle. D’autre part, l’introduction des Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) dans le contrôle des finances publiques et la lutte anticorruption permettra d’assurer l’efficacité et l’efficience du contrôle dans un réseau collaboratif inter-institutions de contrôle des finances publiques. En outre, l’opérationnalisation du portail des marchés publics et la mise en place du journal officiel permettra de garantir l’accès à l’information et partant de la transparence dans ce domaine.

1. ***Mise en place d’une synergie d’intervention des institutions de contrôle des finances publiques et de lutte contre la corruption et insertion dans leur environnement national et international***

L’objectif visé est de susciter le développement du partenariat et de la collaboration entre les institutions de contrôle des finances publiques et de lutte contre la corruption à travers la définition et la mise en place de mécanismes entre autres formels de collaboration et une communication efficace pour une meilleure synergie en vue d’une efficacité accrue dans leurs interventions.

1. ***Renforcement des capacités de la société civile, du secteur privé et des médias pour la sensibilisation/prévention en matière de lutte contre la corruption.***

Il s’agit ici de la mise en place d’un cadre de concertation entre les ISCLAC et les autres acteurs nationaux dont la Société Civile, le secteur privé et les média, pour une meilleure articulation opérationnelle en matière de sensibilisation et de prévention et de lutte contre la corruption.

Le projet a bénéficié du financement du PNUD, contributeur principal, avec un montant total de 1 933 227 USD de 2013- 2016) et une contribution de l’Union Européenne pour un montant de 500.000 EUR (pour la période 2014-2015).

Les PTA 2013, 2014, 2015 et 2016 et 2017 ont été signés conjointement par le PNUD et le Ministère en charge de la Bonne gouvernance qui a exécuté ces derniers à travers l’unité de Gestion du projet et sous la supervision directe du Directeur National dudit projet.

Les parties prenantes à ce projet sont essentiellement les deux institutions supérieures de contrôle interne et externe, respectivement l’Inspection Générale de l’Etat et la Cour des Comptes, les institutions clés en matière de lutte contre la corruption, c’est-à- dire la Brigade Spéciale Anti-Corruption (BSAC), la Cour Anti-Corruption (CAC) et la Cour Suprême et son Parquet Général, l’Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ainsi que l’Union Européenne et le PNUD.

1. **Objectifs de la mission**

**I Objectif général**

En vue d’apprécier les résultats atteints au cours de la période d’exécution du projet « Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de lutte contre la corruption » le PNUD en partenariat avec le Ministère en charge de la Bonne Gouvernance a prévu d’organiser cette évaluation afin d’apprécier les résultats de la mise en œuvre du projet et de fournir aux acteurs clés les informations sur les progrès réalisés, les contraintes et les leçons apprises pour réorienter les actions et les interventions futures du Gouvernement.

**II Objectifs spécifiques**

L’évaluation externe poursuit les objectifs suivants :

* Evaluer dans quelle mesure le projet a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes de corruption et, déterminer si les besoins à l’origine du projet ont été satisfaits ou s’ils existent toujours et voir L'évaluation cherchera aussi à savoir si le projet est la meilleure solution des pour relever les défis dans le contexte actuel ;
* Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement tout en mettant en exergue sa cohérence et articulation avec les priorités;
* Evaluer et analyser les progrès réalisés de la mise en œuvre de la stratégie par rapport aux résultats attendus au cours de ces quatre années 2013-2016.
* Identifier les forces, les faiblesses, les contraintes dans la mise en œuvre du projet.
* Mesurer dans quelles conditions le projet a obtenu les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les autres participants, qu'il s'agisse d'individus, des communautés, d'institutions ou autre ;
* Mesurer la contribution du projet à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à celle des objectifs globaux (CSLP II, UNDAF, CPD,)
* Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques.
* Tirer les leçons de la mise en œuvre du projet pour réorienter les actions et interventions futures du Gouvernement.
* Apprécier dans quelle mesure la stratégie d’intervention et le contenu des interventions ont été en adéquation avec les problèmes posés ;
* Juger de la perception qu’ont les parties prenantes (bailleurs, personnel du projet, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales,) sur les activités et les résultats du projet ;
* Apprécier les chances de durabilité des actions et le niveau d’appropriation nationale.

Cette évaluation permettra aux bailleurs du projet et au PNUD de faire le bilan de ce projet dans une perspective de redevabilité vis-à-vis du Gouvernement du Burundi et de tirer des enseignements qui alimenteront les interventions futures du Gouvernement dans le même domaine.

L’évaluation portera sur tous les aspects du projet durant sa mise en œuvre de 2013 septembre 2017. L’évaluation couvrira l’ensemble de l’activité, produit par produit et résultats du projet.

**Résultats attendus de la mission**

Sur base d’une exploitation judicieuse de toutes les données et information disponibles ainsi que le contexte de mise en œuvre du projet, le rapport d’évaluation de la mise en œuvre du projet est produit et disponible et fournit les informations, générales sur l’état des lieux de la mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement tout en mettant en exergue sa cohérence et articulation avec les priorités nationales.

Le rapport d’évaluation fournira aussi des informations sur les résultats atteints et progrès réalisés, les forces, faiblesses, les contraintes identifiées, les leçons apprises identifiées ainsi que des informations nécessaires et les pistes pour une planification future du Gouvernement.

**Questions de l’évaluation**

L’évaluation portera sur tous les aspects du projet durant sa mise en œuvre de 2013 à septembre 2017. L’évaluation couvrira l’ensemble des activités, produits et résultats du projet, dans ses provinces d’intervention.

Dans la conduite de cette évaluation, le consultant international devra examiner la performance globale du projet en répondant, notamment aux questions suivantes :

1. **Pertinence du projet et des résultats**

* Jusqu’à quel point le projet est-il aligné avec le mandat du PNUD, les priorités nationales et les exigences des femmes et hommes ciblés ?
* De quelle manière le projet a-t-il promut les principes du PNUD en matière d’égalité du genre, droits de l’Homme et développement humain?
* Jusqu’à quel point l’engagement du PNUD est-il le reflet de considérations stratégiques, y inclus le rôle du PNUD dans un contexte particulier de développement et ses avantages comparatifs.
* Jusqu’à quel point la méthode de mise en œuvre choisie par le PNUD, était-elle pertinente dans le contexte de développement?
* Jusqu’à quel point la théorie du changement présentée au niveau des effets, était-elle une vision pertinente sur laquelle bâtir l’initiative ?
* Le projet était-il pertinent dans le contexte de la République du Burundi ?
* Les moyens mis en œuvre ont-ils été à la hauteur des besoins identifiés ?
* Le choix des partenaires institutionnels a-t- il été rationnel et pertinent ?
* L’approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs ont-ils été pertinents ? Quelle est la pertinence de la composition de l’équipe du projet ?
* L’équilibre entre les volets du projet a-t-il été pertinent face aux enjeux ? L’opérationnalité du cadre logique, compte tenu du temps et des ressources disponibles, a-t-elle été pertinente ?
* L’aspect genre dans l’identification des bénéficiaires est-il respecté ?

1. **Efficacité du projet**

* Jusqu’à quel point les effets ont-ils été atteints ou des progrès réalisés vers leur atteinte?
* Comment est-ce que les produits correspondants du PNUD, ont-ils affectés les effets, et dans quelle mesure n’ont-ils pas été efficaces?
* Quelle a été la contribution, des partenaires et d’autres organisations, aux effets et quelle a été l’efficacité des partenariats du PNUD dans l’atteinte des effets.
* Quels ont été les changements positifs et négatifs, prévus ou accidentels apportés par le travail du PNUD ?
* Jusqu’à quel point les effets atteints ont-il bénéficiés aux femmes et aux hommes de manière égale ?
* Quelle est la performance globale du projet dans la réalisation des produits et effets attendus ?
* Dans quelle mesure les principaux produits et activités du projet ont été réalisés ? quels facteurs ont favorisé ou atténué, voire empêché leur réalisation ?
* Les stratégies et les outils (y compris le Monitoring et l’Evaluation) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?
* Des partenariats techniques et des synergies ont-ils été établis et ont-ils favorisés la réalisation des produits et l’atteinte des effets ?
* Quel est le degré de réalisation des objectifs du projet à travers un bilan de toutes les activités en liaison avec les résultats attendus ?
* Les mécanismes de pilotage et de suivi des activités mis en place ont-ils fonctionné de manière à permettre une coordination efficace ? Dans quelle mesure l’entité de mise en œuvre du projet a pu établir des partenariats solides dans la mise en œuvre des activités?
* Quels sont les problèmes et contraintes rencontrés dans l’exécution du projet et comment ont-ils influé sur le résultat final ?
* Quelle a été le niveau de collaboration entre l’équipe du projet et le Ministère et Institutions nationales concernés par le projet ?

1. **Efficience des résultats**

* Jusqu’à quel point les produits du projet ont-ils été atteints grâce à l’utilisation optimale des ressources?
* Les produits ont-ils été atteints dans le temps imparti?
* Jusqu’à quel point les modalités de partenariat étaient-elles propices à l’atteinte des produits?
* Jusqu’à quel point les systèmes de suivi ont-ils donné à la direction une source de données permettant l’apprentissage et permettant d’ajuster la mise en œuvre en conséquence?
* De quelle manière le PNUD a–t-il promut l’égalité des genres, les droits de l’Homme et le développement humain dans l’exécution des produits?
* Les résultats réels ou attendus (outputs et outcomes) justifient-ils les ressources engagées ?
* Y avait-il d’autres voies et moyens plus efficients de fournir de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?
* Les structures de gestion et de redevabilité du projet étaient-elles efficientes ?

1. **Durabilité, appropriation nationale et pérennisation des actions**

* Quelles sont les indications de la durabilité des effets ?
* Jusqu’à quel point une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés, a été développée ou mise en œuvre?
* Jusqu’à quel point des politiques et cadres règlementaires sont-ils en place afin d’assurer la persistance des bénéfices.
* Jusqu’à quel point les partenaires se sont-ils engagés à poursuivre leur appui ?
* De quelle manière les intérêts pour l’égalité du genre, les droits de l’Homme et le développement humain, ont été pris en compte par les principales parties prenantes?
* Le projet a réussi à respecter les principes clés du développement notamment l'appropriation nationale, et assurer la durabilité des résultats ?
* De quelle manière et à quel niveau les acteurs nationaux ont-ils été associés à la définition et à la mise en œuvre du projet ?
* Le projet permet-il aux autorités politiques, administratives et judiciaires d’acquérir les capacités nécessaires pour initier et piloter des projets de lutte contre la corruption et en mobiliser les ressources externes et internes ?
* Quelle est la portée de la durabilité des résultats obtenus tant en renforcement des capacités humaines et techniques qu’en matière d’outils ?
* Les mécanismes de pérennisation des résultats du projet ont-ils été mis en place ? Sont-ils fonctionnels ?
* Quelles sont les facteurs qui pourraient favoriser ou non la durabilité des résultats atteints ?
* Quelles sont les recommandations pour les interventions similaires dans le futur ?

1. **Impact du projet**

* Quels sont les changements induits par le projet dans la lutte contre la corruption au niveau des Institutions supérieures de lutte contre la corruption ?
* Quel est l'impact global du Projet sur bonne gouvernance et la lutte contre la corruption au Burundi ?

**Méthodologie de l’évaluation**

Une méthodologie plus spécifique d’évaluation ainsi qu’un plan de travail (y compris une matrice de conception par question principale d’évaluation) seront présentés par le Consultant International. La méthodologie proposée devra s’appuyer sur la conduite de diverses activités permettant d’établir une triangulation des données quantitatives et qualitatives et avoir des réponses aux questions évaluatives, issues notamment :

* De la revue documentaire en utilisant toutes les sources disponibles au sein du Ministère en charge de la Bonne Gouvernance et au PNUD, Documents de Programme, plans de travail annuels, rapports d’activités, accords, notes conceptuelles, rapports d’évaluations précédentes, etc…
* Des entretiens structuré~~e~~s ou semi-structuré~~e~~s, les focus groupes avec les parties prenantes y compris les bénéficiaires, les bailleurs des fonds, le Ministère en charge de la Bonne gouvernance, les Institutions Supérieures de Contrôles de Lutte contre la corruption, les OSC impliquées dans la mise en œuvre du projet et autres.) etc.
* Des visites de terrain dans quelques institutions au niveau local appuyées par le projet~~.~~

Le Consultant international sera libre de proposer tout autre outil ou approche pertinente dans la réalisation de cette évaluation. Il sera libre aussi de prendre contact avec toute personne ou institution susceptible de contribuer à la réalisation de son mandat. Le PNUD-Burundi devra dans la mesure du possible lui faciliter la prise de contact avec les parties prenantes identifiées.

1. **Livrables et date de leur remise.**

Les principaux produits attendus du Consultant sont :

**Produit 1**: Document décrivant l'approche et la méthodologie spécifique de l’évaluation, y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour collecter des données comparatives significatives. Ce document devra aussi indiquer la façon de mesurer le suivi des progrès de l’évaluation notamment à travers le briefing avec le Ministère en charge de la Bonne Gouvernance, le PNUD et les autres parties impliquées. Des questionnaires semi-structurés pour les interviews et focus groupes ainsi qu’une matrice de conception d’évaluation seront inclus comme annexe de ce document.

(*Une réunion de briefing sera organisée avec toutes les parties prenantes au projet* ***3 jours*** *après le démarrage de la mission)*

**Produit 2** : Le rapport initial d’évaluation, validé par le groupe de référence qui sera mis en place et approuvé par le Directeur Pays Adjoint au Programme **15 jours** de travail après la première réunion d’information sur l’approche méthodologique)

*Une réunion de débriefing sera organisée avec toutes les parties prenantes au projet, présentant les principaux constats et conclusions émanant des activités d’évaluation réalisées sur le terrain.*

**Produit 3** : Le rapport provisoire d'évaluation, 3 jours après la réunion de débriefing, en français et selon le format fourni en Annexe 1, ne comptant pas plus de 30 pages (à l'exception du résumé exécutif et des annexes). Les parties prenantes auront un maximum de **3 jour**s pour réagir au rapport provisoire et faire des commentaires, et observations.

**Produit 4** : Le rapport final d’évaluation comptant aumaximum30 pages (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) en français selon le format fourni en Annexe1**. 3 jours après réceptions des observations.** Ce rapport permettra de faire le bilan du projet dans une perspective de redevabilité vis-à-vis du gouvernement du Burundi et de tirer des enseignements qui alimenteront les interventions futures dans le même domaine.

**Produit 5 :** Présentation Power Point des résultats et des grandes recommandations de l’évaluation à toutes les parties prenantes du projet.1 jours

1. **Critères de qualité**

* Une bonne compréhension de la mission
* Une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités
* Délais et qualité de production des livrables

1. **Qualifications**

* Diplôme universitaire supérieur du niveau de maîtrise en Gestion des programmes ou tout autre domaine équivalent, complété par une formation avancée dans l’évaluation des projets de développement ;
* Expérience minimale de 6 ans dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations de projets et de programmes au niveau international dans un contexte de développement et/ou post conflit ;
* Expérience avérée en matière d'évaluation des appuis en matière de promotion de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption,
* Une vaste expérience dans l’utilisation de méthodologies innovatrices, celles basées sur les résultats en particulier et l’évaluation des résultats (Produits, Effets et Impacts) en l’absence d’évidences / de données empiriques rigoureuses pour démontrer les liens de causalité ;
* Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politique de développement et de réforme du secteur de la Bonne gouvernance et de lutte contre l’impunité de la corruption.
* Maîtrise des thèmes transversaux tels que la prise en compte du genre dans les projets / programmes ;

**Compétences et aptitudes:**

* Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe;
* Excellente communication orale et écrite en français
* Excellent leadership et compétences managériales
* Excellentes capacités de communications rédactionnelles;
* Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision;
* Maitrise de la langue française;
* Bonne maitrise des outils informatiques.
* Connaissance de l’Afrique en général et du Burundi en particulier serait un atout ;
* Excellentes capacités de facilitation avec l’utilisation de certaines méthodes participatives.

1. **Documents à fournir dans le dossier de candidature**

Les dossiers de soumission devront comprendre les éléments ci-après :

**Une proposition technique**

* Note explicative sur la compréhension des TDRs et les raisons de la candidature ;
* Offre technique développée - approche méthodologique et organisation de la mission envisagée ;
* Curriculum Vitae incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références et leurs contacts ;
* Formulaire P11 dûment rempli et signé du consultant International.

**Une proposition financière**

* La proposition financière complète doit être soumise sur la base de l’approche forfaitaire (lump sum) et libellée en USD ou toute autre monnaie convertible. Tous les couts liés à cette mission seront considérés par le consultant, le PNUD ne prendra pas de frais additionnels en charge.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent spécifier dans cette ventilation budgétaire **TOUS** les frais logistiques (frais de mission lors des descentes sur terrain, communication, location véhicule, carburant, etc. si cela fait partie du terme de références ) et les honoraires, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus, ainsi que du nombre de descentes, conformément à ce qui aura été décrit dans la proposition technique. Le PNUD ne prendra en charge aucun frais supplémentaires.

Le réalisme des coûts indiqués pour les descentes sur terrain pourra être vérifié par le PNUD en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché. Le PNUD n'accepte pas les frais de mission excédant les taux en vigueur au sein du SNU. Le PNUD se réserve le droit de négocier l’offre retenue dans les limites budgétaires et dans le cadre de référence.

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l’offre financière telle qu’acceptée par le PNUD, quelle qu’en soit la nature, doit être convenue par écrit entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l’avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD.

Les candidats consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :

Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l’offre aura été évaluée et confirmée comme:

* + En adéquation avec les Termes de Référence de la mission
  + Ayant obtenu le plus haut score à l’évaluation combinée de l’offre technique et financière.

\* Evaluation Technique : 70 %

\* Evaluation financière : 30 %

Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l’évaluation financière.

1. **Éthique d'évaluation**

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans [le Guide pour l’éthique de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines)[[1]](#footnote-1) et [le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies](http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct)[[2]](#footnote-2).

1. **Modalités d’exécuction**

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d’évaluation sont répartis comme suit :

a) **Commanditaires de l'évaluation**: la Direction du bureau pays du PNUD et le Ministère de l’intérieur l’Intérieur : 1) fournir des conseils à l’évaluateur; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l’évaluation; 5) recommander l'acceptation du rapport final du Groupe de référence.

b) **L’évaluateur**: Le consultant international pour effectuer l'évaluation réelle, soumettre l’approche méthodologique, collecter et analyser les données, animer les mini-ateliers, développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

c) **Co-gestionnaires de l'évaluation**: les spécialistes en Suivi et Evaluation (S&E) de l’Unité du Bureau Pays, le Chef de l’Unité Bonne Gouvernance (UGED) du PNUD et le Spécialiste du Procurement pour: 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui en coordination au groupe de référence, au commissaire de l’évaluation et à l'équipe d'évaluation; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

d) **Groupe de référence** : les représentants des parties prenantes (partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec ce Groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.

1. **Coûts**

Le consultant est prié de soumettre sa note technique ainsi que sa note financière en vue de la réalisation de cette évaluation.

Le cout total est de 30.000 USD

1. **Annexes**

**Annexe 1: Modèle de rapport d’évaluation**

1. Titre et pages de démarrage
   * Nom de l’intervention d’évaluation
   * Calendrier de l’évaluation et date du rapport
   * Pays de l’intervention d’évaluation
   * Noms et organisations des évaluateurs
   * Nom de l’organisation initiant l’évaluation
   * Remerciements
2. Table des matières
   * Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
3. Liste des acronymes et abréviations
4. Document de synthèse (une section indépendante de 1 à 2 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
5. Introduction
6. Description de I’ intervention
7. Etendue de l’évaluation et objectifs
8. Approche et méthodes d’évaluation
9. Analyse des données
10. Déductions et conclusions
11. Recommandations
12. Enseignement tirés
13. Annexes du rapport
    * TDR pour evaluation
    * Matrice de conception d’évaluation
    * Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
    * Liste des documents d’aide révises
    * Cadre des résultats du programme
    * Tableaux de résumé des déductions

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Préparés par Rose NITUNGA, Chef d’Unité / UGED | : | Le….. /…../2017 |
| Revus par Pascal MUKANYA, M&E | : | Le …../……/2017 |
| Approuvés par Natalie Boucly, Directrice Pays du PNUD | : | le….../……/2017 |

1. http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines. [↑](#footnote-ref-1)
2. http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct [↑](#footnote-ref-2)